

Sujet : Les difficultés de la construction européenne : obstacles et désaccords.

Choisi au cœur du programme, ce sujet concernait tant la première que la seconde année. Son libellé, sans ambiguïté, puisque les deux termes d'«obstacles» et de «désaccords» précisaient les «difficultés», ne devait pas poser de problème d'interprétation. Il était d'actualité ce qui, au-delà du cours, incite à utiliser ses lectures personnelles. Pourtant le résultat est décevant. Non par manque de connaissances - encore que celle-ci soient inégales -, mais de réflexion. Sur le sens des termes, d'abord, sur le sujet lui-même et sur les légitimes divergences d'appréciation qu'impliquait le processus de la construction. Moins grave mais cependant fâcheux, beaucoup de candidats, en prenant parti, n'ont pas su se garder des pièges de l'actualité. Enfin, la qualité de la rédaction a paru encore plus déficiente qu'à l'habitude.

Que des mots aient un sens voisin n'autorise pas à les prendre indifféremment les uns pour les autres. Un obstacle n'est pas un désaccord, ajouter aux difficultés des querelles, dissensions ou conflits n'éclaire en rien le problème. Bien peu de candidats ont estimé nécessaire une réflexion préalable, d'où les errements de sens, le glissement du sujet à un autre, l'insuffisante rigueur du plan et nombre de banalités sur les «inévitables difficultés» qui, paradoxalement, seraient source de progrès. La question centrale, celle qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui «problématique», dévie ainsi vers des interrogations telles que : «Peut-on parler des États-unis d'Europe?» ou «L'Europe apparaît-elle soluble dans la mondialisation?» (sic), pire elle se fonde parfois sur un contre sens qui amène à traiter des «faiblesses économiques de l'Europe» ou des «forces et faiblesses de la puissance européenne dans une économie mondialisée». Sans s'interroger plus avant beaucoup se demandent simplement : «quelles sont les difficultés?», ce qui les conduit à de fastidieuses et bien peu utiles énumérations. Encore ceux-là se sont-ils posé une question. D'autres se contentent du récit de la construction de l'Europe, depuis la CECA ou bizarrement depuis la crise des années soixante-dix, souvenirs plus ou moins fidèles de quelque cours. Pour eux les difficultés ne constituent qu'un élément parmi d'autres et d'ailleurs les obstacles sont toujours franchis allègrement, mieux même ils représentent une «chance» qui reste malheureusement inexploitée.

Certains s'efforcent tout de même de définir les termes. Lorsqu'ils intègrent cette définition dans la suite de leur devoir - ce qui n'est pas toujours le cas -, l'analyse est généralement de qualité. Pour celui-ci, par exemple, les obstacles constituent des «éléments naturels» et les désaccords des «divergences d'opinion» ainsi que des conflits d'intérêt. Sa question est pertinente : dans quelle mesure ces difficultés ont retardé, transformé ou permis la relance du processus? Plus qu'au but, abstrait et lointain, c'est au cheminement, dit un autre, qu'il convient de s'attacher. Pour cela il faut prendre du recul, ordonner les difficultés selon leur nature - le sujet indique la voie -, mettre en relief ce paradoxe d'un obstacle ou d'un désaccord qui incite à aller plus loin. Mais il ne suffit pas de l'affirmer comme plusieurs l'ont fait, il faut expliquer pourquoi la difficulté a pu constituer un stimulant. N'est-il pas plus simple de parcourir un chemin libre d'obstacles? Dans le cas de la construction européenne, ce qui empêche d'avancer fait mieux prendre conscience de ce que l'on risquerait de perdre faute de solution. Depuis le début, l'Europe s'est bâtie sur des concessions réciproques, des renoncements, certes douloureux, cependant raisonnables. C'est parce que le compromis a souvent été jugé préférable à l'immobilisme que les obstacles ont finalement été franchis, que les difficultés ont été aplanies. Ce paradoxe, au cœur du sujet, n'a été perçu, clairement exposé et illustré, que par une petite minorité de candidats. Moins nombreux encore, même lorsqu'ils évoquent la question du fédéralisme opposé au souverainisme, du libéralisme à la protection sociale, sont ceux qui se sont interrogés sur l'avenir. L'Europe, jusque-là, n'aurait-elle pas accompli le plus facile? Dans la sphère de l'économie le pragmatisme a indiscutablement fait la preuve de son efficacité. Mais l'économie est inséparable du politique, c'est-à-dire des idées et du sentiment, sur lesquels se sont fondées les nations. Les citoyens sont-ils prêts à abandonner beaucoup plus que des intérêts matériels pour une abstraction, si séduisante soit-elle? Sans doute était-il malaisé d'apporter une réponse, la question méritait cependant d'être posée.

Les plans - lorsqu'ils existent - ne sont pas toujours pertinents. Le plan «à tiroirs», énumératif, ne fait guère progresser la pensée. Le plan chronologique avait l'avantage de la simplicité mais il pouvait conduire à omettre ou à traiter trop rapidement des points essentiels et surtout il tendait à gommer les difficultés au profit d'une avancée supposée irrésistible de la construction de l'Europe. Toutefois, l'ayant adopté, certaines copies ont assez ou même bien répondu au sujet et lorsque le style en est acceptable, elles se lisent agréablement. Leurs auteurs ont noté les étapes essentielles, marquées par des obstacles et des conflits surmontés : étape de la CECA, échec de la CED compensé par les traités de Rome, compromis entre les intérêts des industriels allemands et ceux des agriculteurs français, résistance gaulliste qui amène aux compromis de Luxembourg et de La Haye, création du FEDER pour satisfaire le Royaume-Uni, hostile à une PAC qu'il estime trop coûteuse et des Programmes intégrés méditerranéens lors de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, réforme de la PAC à partir de 1984, accord Mitterrand-Kohl qui se traduit par l'acceptation de la réunification allemande contre l'abandon du DM et par la création de l'euro, clause («opting out») qui fait un sort particulier au Royaume-Uni et au Danemark, enfin réforme du pacte de stabilité. Le plan thématique a finalement été assez peu retenu, ce qui est dommage car il permettait, à partir d'une typologie des obstacles et des désaccords, de faire apparaître et de mieux analyser le paradoxe signalé plus haut. Cela aurait aussi évité d'exagérer le perpétuel désaccord qui pour quelques uns semble résumer l'histoire de l'Europe, selon un candidat, «terre d'obstacles depuis la chute de l'empire romain» !

L'actualité recelait un piège dont beaucoup de candidats n'ont pas su se garder, une forte incitation à prendre parti derrière la majorité des leaders d'opinion. Il n'y a rien d'étonnant à ce que de futurs cadres de l'économie soient favorables à une organisation qui a pour but de favoriser, pacifiquement, les échanges. Cela n'excluait pas un effort d'objectivité et donc l'oubli, au moins temporaire, de ses propres convictions. Loin du détachement nécessaire face à un thème surmédiatisé, certains, peut-être sans en avoir clairement conscience, se sont imprudemment engagés, fustigeant les «égoïsmes nationaux», dévoilant les «menaces à la construction de l'Europe», dénonçant les hommes politiques et en particulier le général de Gaulle, dont la politique de la chaise vide - très fréquemment citée - et l'incompréhensible hostilité à l'entrée de la Grande-Bretagne, annonçaient l'absurde refus au projet de traité constitutionnel ! Quelques candidats vont jusqu'à mettre en cause le sujet : sa formulation ne fait-il pas la part trop belle aux ennemis de l'Europe ? L'un qui préférerait visiblement traiter d'une construction glorieuse affirme que «puisque'il est question des difficultés...», il se résignera à en parler...

Enfin la qualité de la rédaction a paru plus dégradée que d'habitude. «J'ai été effarée, écrit une correctrice, par les fautes d'orthographe et par les fautes d'accord», elle note comme beaucoup d'autres, de surprenantes incorrections, «spère» (pour sphère), «défence», «Comission», «modèl». Il est anormal que des noms propres tels Schuman, Monnet, de Gaulle, M. Thatcher ou encore des appellations géographiques, Portugal, Grèce, Turquie soient écorchés de la pire manière. On aurait pu espérer que des étudiants de classes préparatoires résisteraient mieux que d'autres au laisser-aller contemporain. Plus grave, les manquements aux règles élémentaires de la syntaxe : sur ce point je ne peux que renvoyer au rapport de l'année dernière.

Compte tenu du classicisme du sujet et de son actualité, le jury attendait mieux. Sans doute n'a-t-il pas eu à déplorer de graves faiblesses mais à l'inverse il n'a guère compté d'exposés vraiment brillants. Il n'a pu que constater, ce qui n'a pas facilité sa tâche de sélection, un résultat d'ensemble acceptable, sans plus.

Correcteurs : Pierre BIARD, Nicole ANQUETIL, Martine CITRON, Michèle DUJANY, Margueritte GRAFF-LANGLOIS, Dominique HAMON, Ivan Serge KELLER, Jean KOGEJ, Gabrielle LACHMANN, Catherine MAILLÉ-VIROLE, François MARTIN, Anne MICHELON, Stéphanie MORILLON, Frédéric MUNIER, Martine PIFFAULT, Anne REBEYROL, Marie STERN, Vincent THEBAULT, Denise VALLAT.